

COMMUNE DE RILHAC XAINTRIE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL –

Séance du 16 mars 2018

- Travaux de voirie 2018 : Une consultation des entreprises a été lancée et six entreprises ont répondu. Après étude des offres, le marché a été attribué à l'entreprise SARL BERGHEAUD de Mauriac pour un montant de 127 489.00 € HT. Les demandes de subvention auprès du Conseil départemental et de la Préfecture ont été déposées.
- Numérotation des voies : Accord est donné pour signer une charte d'engagement avec la Poste afin de procéder à la dénomination des rues, chemins et voies communales ainsi qu' à la numérotation des habitations et autres bâtiments, pour un montant de 4 200 € HT. Cette démarche s'inscrit dans une démarche de facilitation du repérage pour les services de secours et autres, et constitue également un prérequis indispensable au déploiement de la fibre optique.
- Présentation de devis pour divers travaux : Décisions ont été prises :
 - D'établir des priorités ainsi que suit concernant la réhabilitation de locaux communaux :
 - 1/ Travaux à réaliser au niveau du local de l'ancienne Poste afin de permettre l'installation de professionnels commerçants ;
 - 2/ Travaux de réhabilitation des 2 logements situés au-dessus de la mairie ;
 - 3/ Travaux d'isolation des combles du bâtiment de la mairie.
 - De procéder à des travaux de reprise de plâtrerie et de peinture sur les plafonds de l'église. Le devis de l'entreprise LACOMBE de Mauriac (15) pour 1 823.60 € HT est accepté.
 - D'accepter la réalisation de l'aménagement paysager du columbarium et du jardin de souvenir, afin de rendre cet endroit de recueillement plus agréable. La commission cimetièrè s'entretiendra avec l'entreprise FARGE PAYSAGE de Lagarde-Enval (19) pour les types de végétation à planter.
 - D'accepter le devis d'ACTIUM de Panazol (87) concernant la mise en place d'une cartographie à l'extérieur du cimetière et la fourniture d'un logiciel informatique pour une meilleure gestion de l'espace funéraire et cinéraire, pour un montant de 4 200 € HT.
- Demande de participation à des voyages scolaires : Accord a été donné pour participer à hauteur de 50 € par élève domicilié sur la commune, afin de financer des voyages pédagogiques organisés par le collège de Pleaux et par le lycée de Mauriac.
- Adhésion de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne au syndicat mixte DORSAL : Accord a été donné à l'unanimité.
- Contrat d'entretien des espaces verts communaux : A la majorité des membres présents, ledit contrat a été renouvelé avec l'entreprise CHARLERON Arnaud.

Questions diverses :

- Plusieurs demandes d'éclairage public ont été formulées auprès du secrétariat de mairie : elles seront transmises au syndicat d'électrification pour étude.
- Le plan d'épandage des boues de la station d'épuration du Bourg va être repris au printemps.

L'ensemble des délibérations peut être consulté à la mairie.

Le Maire, Laurence DUMAS

